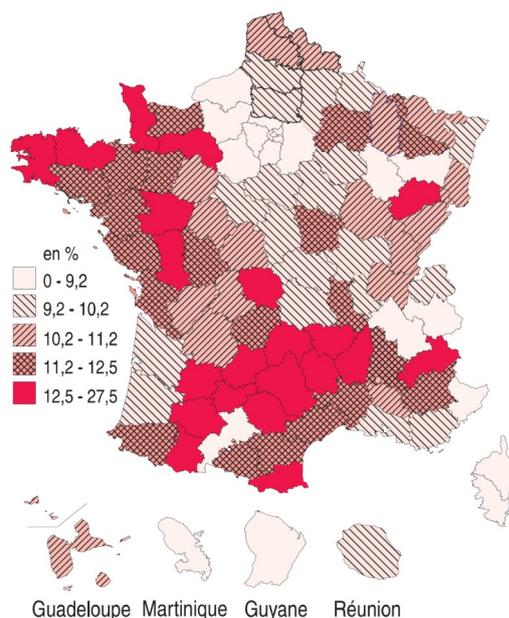


Coopératives, mutuelles, associations et fondations : 10 % de l'emploi salarié

Insee Première, dans son n° 1 342 de mars 2011 ⁽¹⁾, présente le poids de l'économie sociale, en 2008, au sein du territoire français. L'économie sociale, qui se trouve entre secteurs public et privé, regroupe les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. Ces différentes structures employaient 9,9 % de l'ensemble des salariés en 2008. Ces acteurs de l'économie sociale se retrouvent dans de nombreux domaines comme l'action sociale, la santé, l'agriculture, les banques, etc. Ils ont en commun des principes comme une gestion démocratique où chacun a une voix, une recherche d'un projet collectif et un refus d'appropriation individuelle des excédents. Cette étude ne tient pas compte du bénévolat et des emplois de moins de 30 jours ou de 120 heures au cours d'une année.

Au sein de l'économie sociale, en 2008, l'ensemble des associations employaient près de 1,8 million de salariés contre seulement 308 000 pour les coopératives, 120 000 pour les mutuelles, et 63 000 pour les fondations. Les associations occupent une place particulièrement importante au sein de l'action sociale avec 78 % de l'ensemble des effectifs salariés du secteur. Ces dernières emploient aussi dans des secteurs tels que l'éducation (343 000 salariés), la santé (128 000), les services aux entreprises (95 500), le sport (67 000), la culture et les loisirs (51 000)...

Part de l'économie sociale dans l'effectif salarié par département au 31 décembre 2008



Source : Insee, Clap 2008.

N° 1342 - MARS 2011

Le « tiers secteur », un acteur économique important

**10 % de l'emploi salarié dans les coopératives,
mutuelles, associations et fondations**

Laurent Bisault, direction régionale de Midi-Pyrénées, Insee

De l'action sociale à l'hospitalisation, de la banque à l'assurance, en passant par l'agriculture et l'agroalimentaire et plus modestement le commerce et le bâtiment, les acteurs de l'économie sociale ont de fortes spécificités : associations et fondations agissent dans les services à la personne, mutuelles et coopératives dans les sphères financière et agricole. Actifs en zone rurale, ils possèdent aussi des entreprises de poids dans les villes.

L'économie sociale agit en priorité dans le tertiaire, de l'action sociale autour des personnes âgées ou handicapées à l'enseignement, l'hospitalisation, la banque et les assurances. Mais elle est présente également dans l'agroalimentaire, le commerce de gros et une partie du bâtiment. Astucieux de caractéristiques qui renvoient à son histoire et à des secteurs peu investis par les concurrents privés et publics. Particulièrement développée en zone rurale, l'économie sociale est également bien implantée dans certaines villes.

**Une place importante
dans l'action sociale**

Entre secteurs privé et public, l'économie sociale regroupe coopératives, mutuelles, associations et fondations, qui emploient 9,9 % de l'ensemble des salariés en 2008. Ces entreprises ont en commun quelques grands principes comme la gestion démocratique, qui attribue une voix à chaque personne et non pas à chaque action, la recherche d'un projet collectif ou encore le refus d'une appropriation individuelle des excédents (ancêtre d'1). L'économie sociale est constituée d'une myriade de petites unités mais aussi de quelques grosses entreprises dont l'effectif dépasse les 5 000 salariés sous établissements confondus : Caisse d'Épargne d'Ile-de-France, Mutuel, Mutif, Croix-rouge française, Association des paralysés de France ou Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Alfas). Leur domaine d'action ne se limite pas à un strict périmètre juridique, car certains acteurs font peu à peu débiter hors du « tiers secteur » par la création ou la prise de contrôle d'entreprises.

Telle que présentée ici, l'activité de l'économie sociale n'intègre pas le travail gratuit effectué au sein des associations, qui comptent 16 millions d'adhérents en 2008. Elle ne comprend pas non plus les emplois de moins de 30 jours ou de moins de 120 heures sur l'année.

Les associations occupent une place importante au sein de l'action sociale (tableau et graphique). Un domaine au cœur de leur principe de solidarité, avec notamment l'aide aux personnes âgées, aux handicapés physiques ou mentaux, aux enfants et aux sans-abris. Les associations regroupent en 2008, avec quelques fondations et mutuelles, 59 % de l'emploi salarié de l'action sociale sans hébergement, c'est-à-dire pour l'essentiel l'aide à domicile. Dans leurs maisons de retraite et leurs centres de convalescence, elles emploient 55 % des salariés de l'hébergement médico-social et social. En l'absence d'hébergement, les établissements associatifs emploient une moyenne de 25 salariés, soit autant que les acteurs privés ou publics. Ils sont plus petits que leurs concurrents quand il est nécessaire d'accueillir les patients.

Dans les mouvements d'éducation populaire intervenant dans les centres de loisirs, les organisations caritatives ou encore les centres d'insertion sociale des collectivités locales, les associations regroupent 228 000 salariés. Elles en emploient plus de 100 000 dans le sport et le monde culturel, des domaines où les emplois sont éparpillés dans une myriade de petites structures.

**INSEE
PREMIERE**

Liens privilégiés avec la sphère financière

D'après l'Insee, l'économie sociale est un acteur majeur de la sphère financière. Les mutuelles emploient 80 000 salariés dans l'assurance et 40 000 par diversification, de la santé à l'action sociale ou au commerce de détail.

Au niveau des coopératives, les banques emploient 164 000 salariés. Cette activité se construit autour de

⁽¹⁾ - « Le " tiers secteur ", un acteur économique important - 10 % de l'emploi salarié dans les coopératives, mutuelles, associations et fondations », *Insee Premières* n° 1342, mars 2010 [<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1342/ip1342.pdf>].

grands réseaux : le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne, le Banque Populaire et le Crédit Mutuel.

L'agroalimentaire possède une place importante au sein de l'économie sociale, notamment grâce aux coopératives fournissant matériels, semences et animaux. C'est ainsi que 65 000 personnes sont salariées d'une coopérative agricole et 3 000 d'associations. En dehors de l'agroalimentaire, les coopératives emploient 25 000 personnes dans la distribution. Enfin, l'économie sociale est peu active dans l'industrie.

Une économie sociale inscrite dans le territoire

Même si l'économie sociale est présente dans l'ensemble du territoire, certaines régions regroupent un plus grand nombre de salariés de l'économie sociale. On observe ainsi une concentration dans plusieurs

départements du sud du Massif central où cette économie pèse de 15 à 25 % de l'emploi salarié. Dans les Deux-Sèvres, l'économie sociale est également importante : c'est la zone d'implantation privilégiée des mutuelles.

En outre, cette économie est développée dans le Grand-Ouest avec la présence de bon nombre de coopératives agricoles compte tenu du fait que cette région est spécialisée dans le lait et la viande. Tout comme la Champagne, le Languedoc-Roussillon ou l'Alsace avec des coopératives implantées en raison de la viticulture.

On dénombre seulement 5 à 10 % de salariés appartenant à l'économie sociale en Île-de-France et dans le Nord-Est, même si ces deux régions regroupent bon nombre d'associations, fondations, mutuelles et coopératives.